



# Une révolution est-elle possible au Liban ?

**Lama Fakih**

DANS **POLITIQUE ÉTRANGÈRE 2020/2 Été**, PAGES 185 À 196

ÉDITIONS **INSTITUT FRANÇAIS DES RELATIONS INTERNATIONALES**

ISSN 0032-342X

ISBN 9791037301055

DOI 10.3917/pe.202.0185

Date de mise en ligne : 04/06/2020

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-politique-etrangere-2020-2-page-185?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Institut français des relations internationales.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## Une révolution est-elle possible au Liban ?

Par **Lama Fakih**

**Lama Fakih**, docteur en histoire contemporaine et relations internationales, enseigne à l'université Saint-Joseph de Beyrouth.

Depuis le 17 octobre 2019, la colère gronde au Liban. Accablés par les impôts, l'inflation, l'incompétence des gouvernants, l'injustice sociale et la corruption, les manifestants crient leur révolte. Leur détermination se heurte toutefois à une classe politique résolue à garder le pouvoir. Un bouleversement politique est-il possible au Liban, au regard de l'histoire du pays, du fonctionnement de ses institutions, et du caractère composite de la société libanaise ?

politique étrangère

En 2018, les élections législatives libanaises attendues depuis neuf ans reconduisent au pouvoir la classe traditionnelle corrompue qui l'occupe depuis 1992. Si les résultats du scrutin sont majoritairement favorables au Hezbollah et à ses alliés, Saad Hariri, principale figure sunnite du pays, est chargé de former un nouveau gouvernement. En dépit de la baisse de sa popularité, sa nomination permet de ménager les sensibilités confessionnelles et de conserver un équilibre politique, gage de stabilité ; ce, d'autant qu'Hariri bénéficie de la confiance de la communauté internationale.

Les rapports de force internes entre différents courants, alimentés par des luttes d'influence régionales et internationales, compliquent cependant la formation du cabinet, qui dure sept mois. Parallèlement à ce vide institutionnel, le Liban est confronté à la perspective d'un effondrement économique imminent, aggravé par l'afflux massif de réfugiés syriens et, plus globalement, les répercussions de la guerre en Syrie.

C'est donc dans un contexte de tension régionale et de dégradation des conditions de vie des Libanais que s'inscrit le soulèvement populaire qui

éclate le 17 octobre 2019, en réaction à l'annonce d'une taxe nouvelle sur les appels WhatsApp<sup>1</sup>. Près de 2 millions de personnes manifestent dans toutes les régions du pays, toutes catégories sociales et communautés confondues, déterminées à faire chuter le régime. Cette vague inédite de mécontentement, lue au prisme des printemps arabes, se trouve hâtivement qualifiée de « révolution ». L'ampleur des événements suffit-elle pour autant à leur attribuer un caractère révolutionnaire ? Et une révolution est-elle possible au Liban ? Le système politique et économique qui favorise le clientélisme et la corruption, l'hétérogénéité de la société, enfin l'absence de cohésion dans les rangs des manifestants, semblent pourtant bien constituer autant d'obstacles à l'aboutissement d'une révolution dans le pays.

### **Un système politico-économique qui favorise clientélisme et corruption**

La crise que connaît aujourd'hui le Liban puise sa source dans une histoire : celle d'une organisation politique archaïque héritée de l'époque ottomane. Ce système suppose un partage du pouvoir selon des considérations confessionnelles, qui donne *de facto* une assise pérenne au clientélisme.

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, époque où une première forme d'autonomie libanaise apparaît, les responsabilités publiques sont partagées *pro rata* entre les communautés : la représentation est confessionnelle et proportionnelle au nombre d'habitants par communauté. Cet héritage se perpétue avec la création « sur mesure » de l'État du Grand Liban en 1920, en faveur des maronites. Puis la Constitution libanaise de 1926 consacre la répartition communautaire « à titre provisoire, dans une intention de justice et de concorde »<sup>2</sup>. Dans un souci de respect de la supériorité démographique chrétienne confirmée par le recensement de 1932 – le seul qu'ait connu le Liban, pour des raisons politiques –, les chrétiens se voient attribuer des responsabilités plus importantes, et une plus grande représentativité. Le Pacte national de 1943 vient sceller le partage du pouvoir entre chrétiens et musulmans. La magistrature suprême est attribuée à un maronite, la présidence du Conseil des ministres à un sunnite, celle de la Chambre à un chiite. Quant au Parlement, il compte 6 députés chrétiens pour 5 musulmans et druzes.

1. Six dollars par mois, alors que le produit intérieur brut (PIB) par habitant s'élève en 2019 à 8 523 dollars par an.

2. Constitution libanaise de 1926, articles 13 et 95.

En 1989, les accords de Taëf, signés sous égide syrienne et saoudienne, mettent officiellement fin à la guerre qui déchire le pays depuis 1975. En réalité, les signataires de ces accords, les députés issus des législatives de 1972 et donc non représentatifs de la société de l'époque, sont sommés par les puissances régionales de s'entendre sur l'issue du conflit. En ce sens, la légitimité du Document d'entente nationale découlant de ces accords et faisant office de deuxième Constitution libanaise peut être remise en cause. Ce document concrétise une certaine victoire des musulmans : si le président de la République est toujours de confession maronite, ses prérogatives se voient réduites au profit de celles du Premier ministre. Le pouvoir législatif est désormais réparti également entre musulmans et chrétiens.

En outre, l'accord pose les bases d'une reconstruction nationale sous tutelle politique et militaire de Damas, et confirme le droit à la résistance contre l'occupation israélienne. La mainmise syrienne sur le pays favorise la logique clientéliste, notamment au sein d'une classe politique qui cherche sans cesse à perdurer, n'hésitant pas pour ce faire à modifier les circonscriptions électorales pour se maintenir au pouvoir. La *wasta*, ou « piston », capital social auprès des autorités syriennes en poste au Liban ou de leurs affidés locaux, devient une condition *sine qua non* pour accéder à un poste dans une institution publique, ou conclure une affaire.

La loi d'amnistie votée en 1991 par le Parlement permet aux seigneurs de guerre, chefs des principales milices actives durant le conflit libanais, d'accéder au pouvoir. Ces derniers deviennent les principales figures politiques du pays. L'impunité prolonge donc le conflit sur la scène politique. Les tensions sont nourries par des rivalités anciennes, et la peur d'un nouvel embrasement « civil » maintient la population dans une certaine soumission à cette classe dirigeante. À l'échelle communautaire, le leader se présente comme protecteur des intérêts de son groupe. À une échelle plus large, la classe dirigeante est acceptée comme un moindre mal, l'équilibre des peurs empêchant les antagonismes de se transformer en conflit armé. Un contrat social « pervers » s'est ainsi progressivement et implicitement établi : les élites au pouvoir sont acceptées, en dépit de leur incompétence et de leur inaptitude à gérer les affaires publiques, en contrepartie de la paix. Elles se substituent ainsi à l'État tout en participant à son délitement. Cette situation empêche toute méritocratie de se développer dans le pays, et laisse libre cours au népotisme, au favoritisme et au clientélisme. De telles pratiques sont certes à l'origine de la colère populaire, mais elles constituent en réalité des obstacles à l'aboutissement d'une véritable révolution.

La réalité est que ce clientélisme profite aussi à la population, ou à une partie de celle-ci. Des taux de scolarisation élevés, et les attentes d'ascension sociale, créent un effet d'attraction autour des partis traditionnels, auxquels les citoyens libanais prêtent allégeance en espérant accéder à un emploi prestigieux et bien rémunéré. Le phénomène est d'autant plus fort que les postes à pourvoir sont limités – d'où la fidélité au système et à ses parrains. Dans une même optique, les franges les plus aisées de la population sont souvent associées à des politiques qui se trouvent à la tête de nombre d'entreprises privées.

Quant aux couches les plus pauvres, les moins éduquées et les moins qualifiées, elles sont les « cibles » idéales de ces partis et les plus sensibles à leurs discours. Le groupe confessionnel et son leader sont les seuls à pouvoir les protéger contre « l'autre », le Libanais d'une autre communauté, ou aux aspirations différentes. Ils sont également les seuls à pouvoir leur rendre des services – même si de façon limitée, et pour l'essentiel en période pré-électorale. La *wasta* est quasiment incontournable pour accéder à un emploi stable, notamment dans le secteur public. Aussi les emplois fictifs se multiplient-ils. Les fonctionnaires sont recrutés par les politiques sans passer de concours attestant de leur compétence. Des milliers d'entre eux ne se rendent jamais à leur travail, d'autres perçoivent leur salaire jusqu'après leur décès<sup>3</sup>. On relèvera que 30 % du budget de l'État est consacré aux salaires de la fonction publique...

Ces employés, à l'instar de ceux qui ont été recrutés dans le respect de la loi, constituent une base électorale qui favorise la reconduction des hommes déjà au pouvoir, ces derniers n'hésitant guère à recourir au chantage quant à la participation aux élections. Les cas de la compagnie de télécommunications Ogero ou de la chaîne de télévision Future TV, sous influence de Hariri, n'étant certainement pas les seuls à mentionner. Autre exemple, celui du Hezbollah, qui chapeaute tout un réseau d'institutions. Bien que jouissant d'une large popularité dans la rue chiite, le Parti de Dieu a recours au *taklif char'i*, obligation religieuse supposée pousser les individus à voter conformément aux indications du parti.

Ces pratiques clientélistes entraînent une large corruption à tous les niveaux. En 2019, le Liban occupe le 138<sup>e</sup> rang sur 180 au classement des pays les plus corrompus<sup>4</sup>. La dette publique atteint 151 % du produit

3. *Ibid.*

4. En 2019, le Liban atteint le score de 28/100 sur une échelle où le 0 indique la corruption extrême et le 100 la parfaite intégrité. Voir les chiffres de Transparency International, disponibles sur : [www.transparency.org](http://www.transparency.org).

intérieur brut (PIB), et l'économie se trouve dans un réel marasme. Cette situation s'explique par la gestion mafieuse des finances publiques depuis 1992. Dollarisation et privatisation à outrance se développent. Des taux d'intérêt élevés sont proposés sur les dépôts bancaires pour attirer des capitaux, notamment étrangers. Cela est possible grâce à une redirection de ces capitaux vers la Banque centrale. Celle-ci « a souscrit massivement aux émissions de dette de l'État, les revendant ensuite à des banques libanaises contre des taux de rendement de plus de 15 %. Les banques n'ont donc pas hésité à diriger l'épargne de leurs déposants vers le rachat de la dette souveraine auprès de la Banque centrale, versant 5 % d'intérêt à leurs clients et empochant les 10 % restants »<sup>5</sup>. L'économie libanaise devient ainsi rentière, ne fonctionnant qu'à condition que l'État continue de s'endetter. Il va sans dire que les chefs de clans bénéficient de cette manne, la redistribuant pour alimenter le clientélisme. Les limites de ce système commencent à apparaître avec la crise économique de 2008, puis progressivement au fil des intérêts des puissances régionales qui refusent d'« investir » au Liban, ou ne le peuvent plus.

Parallèlement, certaines institutions, officiellement « nationales » comme le Conseil de développement et de reconstruction (fief du courant Future) ou le Conseil du Sud (fief du parti Amal) ont largement creusé le déficit. Une partie des sommes contractées auprès de bailleurs étrangers a été détournée et les projets de reconstruction réalisés demeurent insuffisants face aux besoins croissants de la population. Les infrastructures de plus en plus déficientes, notamment en matière d'eau et d'électricité sont également source de corruption. Celle-ci implique souvent des personnalités politiques rivales, mais qui collaborent pour se partager les recettes de l'État.

## Une large corruption à tous les niveaux

Plus globalement, le mauvais état des infrastructures a entraîné la généralisation d'une économie parallèle gérée par le secteur privé. L'absence de plan de restructuration d'Électricité du Liban, combinée à la hausse des prix du pétrole dans la deuxième moitié des années 2000, permet au business des générateurs de prospérer, non sans la bénédiction des partis politiques. Les coupures quotidiennes de courant nourrissent le cercle vicieux. On peut dès lors légitimement s'interroger sur le caractère intentionnel du rationnement. De même, la nature archaïque des infrastructures empêche le stockage et le traitement des eaux de pluie ce qui provoque les pénuries d'eau de la période estivale, et permet à un autre

5. V. De Fillips, « La mécanique d'endettement du Liban se retourne contre lui », *Libération*, 14 février 2020.

business de s'imposer : celui des citernes acheminant l'eau jusqu'aux habitations. Plus grave encore, l'absence d'eau potable au robinet laisse libre cours à une véritable industrie de l'eau minérale : 44 sociétés reconnues par le ministère de la Santé publique...

La gestion des ordures est également une occasion de corruption. Selon le président de l'ONG Green Line, la société Sukleen, dont les propriétaires seraient des proches du clan Hariri, surfacture ses services, imputant « deux fois plus de tonnes que ce qui est effectivement ramassé », ou « des frais gonflés de 100 dollars par tonne », dans le but de « financer les campagnes électorales du Courant du Futur<sup>6</sup> ». Lorsque son contrat avec l'État prend fin en 2015, les rues du Liban s'emplissent d'ordures en tous genres. D'autant que la principale décharge du pays ferme ses portes au même moment, sans alternative. Les manifestations, à l'instar de celles du groupe *tol'et rihetkon* (« Vous puez ») sont rapidement réprimées par les forces de l'ordre, ces dernières recourant sans hésiter aux arrestations arbitraires pour « neutraliser » les militants.

Mais si cet épisode constitue une occasion de fédérer les Libanais sur des causes communes et vitales, la majorité de la population n'en reste pas moins retranchée sur ses appartenances traditionnelles. Ce qui se confirme aux élections de 2018 : sur 70 candidats, seule une députée issue de la société civile est élue.

### L'absence de nation

Les Libanais semblent ainsi former une société hétéroclite, composée de groupes confessionnels et politiques aux aspirations, motivations et objectifs inconciliables. Leurs représentations du Liban ainsi que leurs perspectives d'avenir divergent, faisant émerger des identités multiples. Le Libanais est celui qui combat l'occupation israélienne et œuvre continuellement à la disparition de l'État hébreu. Mais le Libanais est aussi celui qui s'allie avec « Israël » pour mettre fin à la présence palestinienne dans son pays ou, plus récemment, s'accommode de ce voisinage dans la mesure où il n'en subit pas directement les effets.

Si à l'origine – et aujourd'hui encore – les chrétiens, notamment maronites, ont tendance à se définir comme descendants des Phéniciens, les musulmans (tous rites confondus) se définissent comme Arabes. Les premiers se sont traditionnellement alliés à l'Occident, alors que les seconds se sont tournés vers des puissances de la région. Au gré de leurs intérêts

---

6. F. Massena, « Liban : la crise des déchets, fruit d'un système corrompu », Mediapart, 16 mai 2016.

et des évolutions que connaît le pays et plus globalement le Moyen-Orient, les alliances se sont modifiées, et la dépendance vis-à-vis des puissances étrangères, régionales ou internationales, s'est imposée en règle du jeu politique local. « Malheur à une nation divisée, dont chaque partie revendique pour elle-même le nom de nation » : la phrase de 1923 de Khalil Gibran décrit bien la situation du Liban contemporain.

C'est la définition même du concept de nation telle qu'énoncée en 1882 par Ernest Renan qui semble difficilement s'appliquer aux Libanais. Au-delà de l'origine culturelle et religieuse commune, l'existence d'une nation renvoie à la fois au passé et au présent. C'est « une grande solidarité, constituée par le sentiment des sacrifices qu'on a fait et de ceux qu'on est disposés à faire encore. Elle suppose un passé ; elle se résume pourtant dans le présent par un fait tangible : le consentement, le désir clairement exprimé de continuer la vie commune »<sup>7</sup>. Est-ce le cas au Liban ?

En 1919 déjà, les délégations « libanaises » se succèdent à Paris pour porter des doléances différentes devant la Conférence de la Paix. Les résultats de la commission d'enquête sur l'opinion des populations concernant leur avenir – la Commission King-Crane – ne sont alors pas pris en compte. Ces populations (pour l'essentiel composées de musulmans) se prononcent majoritairement pour le rattachement à un État arabe unifié. Le rapport n'est publié qu'en 1922, après l'établissement des mandats français et britannique sur la région, écartant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes au profit des intérêts des puissances mandataires.

C'est peut-être là que toute l'instabilité politique qu'a connue le Liban prend ses sources : l'État a précédé la nation. Pire encore, il s'est imposé à une nation préexistante, arabe pour certains, syrienne pour d'autres. L'idée d'une nation syrienne antérieure aux monothéismes, s'étendant sur toute la région du Croissant fertile, englobant au passage Chypre, le Koweït et la Cilicie, est théorisée par Antoun Saadeh dans les années 1930. Inspiré par Simon Bolivar, il défend l'idée d'une « Syrie naturelle », une Grande Syrie laïque et indépendante de toute occupation étrangère. Dans son livre *La Genèse des Nations* (1935), il définit la nation comme étant le résultat « du mariage d'un groupe d'hommes [façonnés par leur milieu géographique, indépendamment de leur origine ethnique ou communautaire] et d'une terre », ou encore

**Au Liban, l'État  
a précédé la nation**

7. Conférence d'Ernest Renan, « Qu'est-ce qu'une nation ? », Sorbonne, 11 mars 1882.

l'aboutissement d'un « processus unificateur du milieu social et physique ambiant ».

Au Liban, cette nation n'aura de cesse de chercher à se reconstituer en ignorant les réalités politiques et géopolitiques qui ont accompagné le tracé artificiel des frontières au XX<sup>e</sup> siècle. À cela s'ajoutent un système archaïque et une gestion mafieuse des affaires publiques qui étouffent dans l'œuf une éventuelle nation libanaise, l'empêchant de se former réellement. Si l'existence d'une nation ne constitue pas une condition *sine qua non* d'un mouvement révolutionnaire, elle en est souvent un moteur fondamental. Il est encore trop tôt pour savoir si l'actuel soulèvement, avec ses sacrifices et ses combats communs, pourrait donner naissance à une nouvelle nation.

### **Le manque de cohésion chez les manifestants**

Lorsque le mouvement de contestation éclate au Liban le 17 octobre 2019, l'enthousiasme des foules laisse croire à la genèse d'une nouvelle nation libanaise<sup>8</sup>. La taxe sur les appels WhatsApp suscite l'indignation de toute une population. Cette imposition intervient, rappelons-le, après toute une série de dispositions fiscales d'austérité, s'accompagnant de pénuries en tous genres (carburant, pain, coupures prolongées de l'électricité<sup>9</sup>). Annoncée au lendemain d'incendies qui ont détruit 3 millions d'arbres, et face auxquels l'État a démontré son incompetence, cette « taxe de trop » est perçue comme une insulte, traduisant non seulement un mépris de la population, mais surtout l'incapacité de la classe politique à assurer ses fonctions régaliennes, et donc sa légitimité à gouverner. La taxe symbolisait aussi une forme d'arbitraire, car elle n'avait pas été votée par le Parlement. C'est donc tout naturellement que des manifestations massives gagnent toutes les régions du pays, toutes catégories sociales, tranches d'âge et communautés confondues, traduisant le ras-le-bol général de toute une population.

Pour les plus pauvres, il s'agit d'un cri de colère face à un système injuste qui leur impose une vie de plus en plus chère, et les prive de droits fondamentaux tels l'accès aux soins, à l'éducation, à l'emploi. Un cri de colère face à la pratique de la *wasta* et aux figures traditionnelles monopolisant le pouvoir et les richesses. Les jeunes, quant à eux, aspirent à un avenir meilleur, et refusent de « payer le prix d'un choix fait par leurs parents », c'est-à-dire « d'amnistier » les dirigeants comme l'ont fait

8. C. Majdalani, « Le Liban, un pays à venir », *Le Monde*, 29 octobre 2019.

9. K. Ouzzani, « Les principales dispositions prévues dans le budget 2019 », *L'Orient le Jour*, 22 mai 2019.

ces parents au lendemain de la guerre. Les plus âgés, eux, sont las de voir leurs enfants partir pour l'étranger en quête de travail ou pour des études paradoxalement moins coûteuses. Ils réclament des pensions de retraite, quasi inexistantes au Liban, et l'accès à la sécurité sociale.

Pour les plus aisés, et ce qui reste de la classe moyenne, les intellectuels et autres activistes, il s'agit aussi de revendiquer une justice sociale, une meilleure qualité de vie, de dénoncer le clientélisme et la corruption, et pour certains de rejeter le confessionnalisme politique. Même les réfugiés palestiniens prennent part aux manifestations, notamment ceux dont la mère, ou l'épouse, est libanaise. Ils réclament, eux, le droit à la nationalité libanaise, celle-ci ne se transmettant que par l'intermédiaire du père. C'est le cas de Mohamad, habitant du camp de Sabra à Beyrouth : « Ma femme est libanaise, je veux que mes enfants puissent aussi l'être car leur statut de réfugié les empêche de mener une vie décente et les maintient dans une situation précaire<sup>10</sup>. » En plus du cantonnement dans des ghettos insalubres et surpeuplés, les droits civils de ces réfugiés sont limités au prétexte de protéger leur droit au retour, empêchant leur intégration dans la société.

Les réfugiés syriens préfèrent, eux, ne pas participer au mouvement qui évoque pour eux la répression, l'exil et la guerre. Contrairement aux Palestiniens, leur présence au Liban n'est pas suffisamment ancienne pour qu'ils se ressentent comme victimes du système. De plus, ils bénéficient de cartes bancaires prépayées délivrées mensuellement par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés qui leur permettent de faire des retraits et de subvenir à leurs besoins élémentaires. Enfin, ils sont rarement au chômage car ils constituent une main-d'œuvre bon marché qui concurrence les travailleurs libanais dans de nombreux secteurs d'activité. Ils ne sont pas pour autant pris pour cible par les manifestants, qui tiennent au caractère pacifique de leur action. Cette insistance sur la non-violence du mouvement est symbolisée par une distribution de roses aux soldats de l'armée chargée de maintenir l'ordre le 23 octobre 2019.

En dépit des revendications communes, l'illusion de l'union nationale des premiers jours se heurte aux intérêts confessionnels. Les chiites sont tout d'abord rappelés par Hassan Nasrallah, secrétaire général du Hezbollah, qui dénonce un complot américain. Les sunnites, suite à la démission de Saad Hariri, entreprennent des contre-manifestations pour réclamer son retour. Les chrétiens, ou une partie d'entre eux, partisans du

---

10. Entretien réalisé le 6 novembre 2019 avec un réfugié palestinien de 47 ans né au Liban.

Courant patriotique libre de Michel Aoun, se rassemblent à maintes reprises devant le palais présidentiel pour lui témoigner leur soutien. Les affrontements se multiplient, à Beyrouth et dans le sud, notamment à Nabatieh et Tyr, entre les milices des partis traditionnels et les insurgés. Des heurts similaires éclatent au Mont-Liban entre les aounistes et les phalangistes : ces derniers, pourtant profondément ancrés dans l'*establishment* politique local, choisissent de surfer sur la vague « révolutionnaire ». C'est également le cas d'autres partis comme les Forces libanaises (extrême droite chrétienne), le Parti socialiste progressiste (principal parti druze), ou le Courant du Futur, qui cherchent à se maintenir au pouvoir dans l'hypothèse du triomphe de la « révolution ».

Les rebelles ont pourtant globalement du mal à s'organiser et à faire preuve de cohésion, ce qui affaiblit le mouvement. Leurs actions, essentiellement des coupures de routes, n'ont aucune portée significative, et les partis politiques sont à nouveau et paradoxalement en charge de former un nouveau gouvernement. Les manifestants comptent désormais des effectifs réduits en comparaison des deux millions de personnes rassemblées dans les premiers jours de la contestation. Avec le recul, cette présence massive semble davantage s'expliquer par un effet *bandwagon* que par une réelle compréhension des enjeux du changement. Celui-ci nécessiterait des sacrifices, et un temps que seule une minorité de contestataires est disposée à lui donner.

Cette minorité est essentiellement formée de militants de gauche, laïcs, revendiquant leurs droits pour bâtir une société démocratique et égalitaire. Pour Naja, activiste de cette minorité : « Il n'y a plus de retour en arrière possible. Aucun des problèmes du quotidien n'a été résolu. Ces problèmes sont dus à un système prévalant depuis l'avant-guerre. Un système selon lequel le secteur bancaire décide de la politique du pays et le confine au statut de pays touristique qui offre des services mais ne produit rien. Nous devons changer ce système<sup>11</sup>. » Cette minorité a pourtant du mal à s'organiser de façon structurée, notamment autour de figures qui seraient autant de fers de lance de son action. Elle est incapable de s'entendre sur un projet constituant une alternative crédible pour conduire la rupture jusqu'à son terme. Ses initiatives sont ponctuelles et discontinues. Les coupures de routes occasionnelles, les *sit-in* et manifestations pacifiques s'arrêtent le temps des célébrations de fin d'année. Et des pauses sont marquées pour accorder un délai supplémentaire aux acteurs en charge de former le nouveau gouvernement. La minorité active hésite à recourir à des actions radicales pour faire valoir ses droits.

---

11. Entretien réalisé le 10 mars 2020 avec un activiste, à la tête de l'ONG Nadi li koul Nas.

Pourtant, au mois de janvier 2020, de violents accrochages ont lieu avec la police. Devant l'effritement du mouvement, les forces de l'ordre passent à la répression. Les protestataires sont accusés par le reste de la population d'être des casseurs, des miliciens cherchant à faire régner un chaos dont seules les forces officielles pourraient réellement tirer profit. De même, ils sont désormais accusés d'être à l'origine de la crise économique. Les Libanais sont en effet accablés par les politiques de la Banque centrale : fermeture des banques, puis limitation grandissante des retraits de devises, notamment étrangères, accompagnée de l'impossibilité d'effectuer des transferts à l'étranger. On assiste ainsi à une véritable prise en otage des dépôts des particuliers qui se ruent vers les bureaux de change pour se procurer des dollars. Indispensable au fonctionnement des affaires dans une économie dollarisée, cette monnaie constitue pourtant l'ultime gage de sécurité face à l'effondrement de la valeur de la livre libanaise<sup>12</sup>. La détérioration de la situation socio-économique attribuée à la « révolution » se mue ainsi en un clivage supplémentaire s'ajoutant à ceux qui divisent une société fragmentée.

## Aucun des problèmes du quotidien n'a été résolu

Une révolution est certes un processus long et complexe, dont on ne peut constater l'aboutissement qu'*a posteriori*. Mais le mouvement social au Liban ne semble pas en présenter les traits. Sa volonté de rupture radicale avec un régime clientéliste parce que multiconfessionnel, n'a pas réussi à mettre en œuvre des stratégies susceptibles de renverser la classe au pouvoir. Si l'état d'urgence sanitaire décrété pour faire face au COVID-19 gèle pour l'heure toute forme de revendication, l'accélération de l'effondrement économique suscitera des mobilisations qui s'intensifieront quand les mesures de confinement seront levées. Elles pourraient cibler surtout le secteur bancaire, dont les politiques sont à l'origine de l'appauvrissement croissant des Libanais.

Des troubles ne peuvent donc être exclus pour l'avenir. D'autant que le Liban se dirigerait alors vers des mesures d'austérité encore plus drastiques suite au défaut de paiement de la dette, annoncé par Hassan Diab, nouveau Premier ministre, en mars 2020. Si cette dernière décision s'accompagnait des réformes exigées, elle pourrait constituer un premier

12. Le laisser-faire de l'État incite à poser l'hypothèse d'une entente tacite entre la Banque centrale et les bureaux de change. Il s'agirait là d'un partage des profits générés par ces ventes hors tarif officiel. Autre hypothèse : celle d'une « guerre psychologique » pour asphyxier la population, annuler ses revendications, et imposer la dévaluation officielle de la livre libanaise, vers un taux inférieur à celui proposé par les établissements privés.

pas vers le changement car elle mettrait fin à l'hémorragie des finances publiques. Mais tant que le confessionnalisme politique et l'oligarchie en place se maintiennent, aucune sortie de crise n'est envisageable. Paradoxalement, le changement ne pourrait advenir que par des biais non démocratiques, à savoir l'instauration d'un gouvernement transitoire en charge de l'élaboration d'une nouvelle Constitution, et la traduction en justice des élites corrompues. En effet, même dans l'hypothèse où des élections anticipées seraient organisées, elles pourraient être remportées par les forces traditionnelles qui gardent la main sur le système.

Par ailleurs, le mouvement libanais s'inscrit dans un contexte régional et international plus vaste. Au même moment, les foules s'insurgent en Iran et en Irak. S'agirait-il donc d'un rejet du pouvoir de Téhéran et de son influence ? Ou d'une instrumentalisation du mécontentement des masses pour affaiblir la puissance iranienne ? Avec l'avancée de la Russie sur le terrain en Syrie et la quasi victoire du régime d'Assad, la région semble de plus en plus s'éloigner du giron américain et se tourner vers des puissances plus prometteuses en termes d'investissements et d'aide au développement – telle la Chine. Les répercussions de ce bras de fer international continueront à peser sur le Liban. Il a toujours constitué un point d'ancrage des intérêts occidentaux en Orient, et sa position serait tout aussi stratégique pour les Nouvelles routes de la soie. Le défi est aussi pour le pays de pouvoir s'émanciper des pressions de Washington, qui bloque *via* ses alliés locaux toute solution au déficit budgétaire provenant de Pékin ou Moscou. Mais dans tous les cas de figure, la souveraineté du pays est bafouée.




---

### Mots clés

Liban  
Confessionnalisme  
Clientélisme  
Contestation sociale